

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Rapport

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la
Commission

Procès-verbal de la séance du 7 novembre 2012

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 74-20121108

QUÉBEC

Séance du mercredi 7 novembre 2012

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 6 novembre 2012)

Membres présents :

M. Bergman (D'Arcy-McGee)
M. Bolduc (Jean-Talon)
M^{me} Daneault (Groulx)
M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson)
M. Richer (Argenteuil)
M. Trudel (Saint-Maurice)

Autre député présent :

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), président de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 55, M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et rappelle les règles concernant l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M. Bolduc (Jean-Talon) propose :

QUE M. Bergman (D'Arcy-McGee) soit élu président de la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Bergman (D'Arcy-McGee) élu président de la Commission de la santé et des services sociaux.

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis) cède sa place au président de la Commission.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson) propose :

QUE M^{me} Hivon (Joliette) soit élue vice-présidente de la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

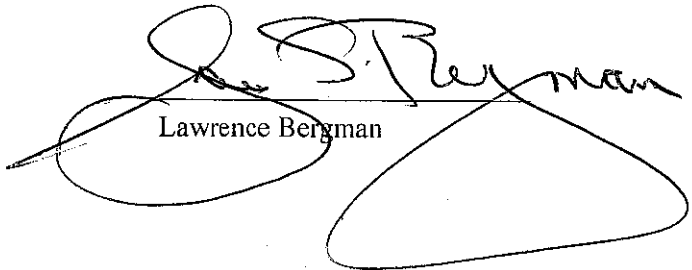
M. le président déclare M^{me} Hivon (Joliette) élue vice-présidente de la Commission de la santé et des services sociaux.

À 11 h 58, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Cédric Drouin


Lawrence Bergman

CD/cv

Québec, le 7 novembre 2012